

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 774

présenté par

Mme Rixain, Mme Pascale Boyer, Mme De Temmerman, M. Perea, Mme Gipson, Mme Degois et
M. Delpon

ARTICLE 16 E

À la deuxième phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« agricoles »,

insérer les mots :

« , d'un représentant des organismes nationaux à vocation agricole et rurale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La simplification et la rénovation des normes dans le secteur agricole doit être plus ouverte sur les propositions portées par la société civile. Afin de favoriser une vision plurielle des normes régissant notre agriculture, cet amendement vise à ouvrir la composition du Comité de rénovation des normes en agriculture (CORENA) aux organismes nationaux à vocation agricole et rurale.